



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 88206

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'arrêté du 17 juillet 2015 fixant le programme d'enseignement informatique et création numérique en classe de seconde générale et technologique. Il souhaite savoir si ce programme contiendra une compréhension des fonctions d'orientation des algorithmes, comme le recommande le Conseil national du numérique (CNNum) dans son rapport « Ambition numérique » de juin 2015.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88206

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6948

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)